

La Polyclinique Saint-Roch, membre du Groupe OC Santé, s'est engagée dans une politique de développement durable afin de préserver les générations actuelles et futures des atteintes en santé.

Pour répondre à l'évolution des besoins en santé de la population et de son accroissement, notre établissement a adapté sa structure et ses activités tout en se posant des objectifs de développement durable en tenant compte des impacts positifs et négatifs de son activité et de la protection de l'environnement, fondés sur 3 socles :

Socle 1 : volet environnemental

- Optimiser la consommation d'énergie et de ressources naturelles par la production de chaleur et de froid renouvelables par l'usine de méthanisation ;
- Réduire les rejets dans l'eau notamment à travers la mise en place d'un dispositif de récupération des eaux issues des autoclaves ;
- Prévenir la pollution des sols et de l'air avec la mise en place d'une VMC double flux, l'utilisation de nettoyeurs vapeur pour les locaux et le matériel et contrôler le niveau et la qualité de nos effluents ;
- Diminuer la production des déchets et maîtriser le tri des déchets ;
- Diminuer les transports et les nuisances locales et mise en place de 2 bornes de chargement électrique dans le parking ;
- Diminuer les risques d'accidents environnementaux.

Socle 2 : volet social

- Améliorer l'employabilité des salariés à travers les formations ;
- Améliorer le bien-être des salariés via une démarche « qualité de vie au travail » (QVT)
- Prévenir les troubles musculo-squelettiques à travers l'achat de matériels adaptés à la manutention de charges et à la formation en la matière
- Prévenir les risques psychosociaux en lien avec l'amélioration de la QVT

Socle 3 : volet économique

- Installer des équipements techniques complémentaires (logiciels) assurant la performance énergétique au sein du bâtiment ;
- Diminuer la consommation d'énergie et des ressources naturelles par l'optimisation de la GTC (gestion technique centralisée)
- Promouvoir la démarche d'achats écoresponsable par la signature de la charte pour tous les nouveaux contrats

Dans la continuité des engagements pris, il est prévu en 2020 de réaliser un bilan des émissions de gaz à effet de serre ainsi que de passer du label EMAS (Eco Management and Audit Scheme) à la norme ISO 14001 certifiant la performance de notre système de management environnemental.

Ainsi, engagée dans une démarche dans l'amélioration continue de ses pratiques, la Polyclinique Saint-Roch met tout en œuvre pour se conformer aux exigences applicables auxquelles elle est soumise.

En effet, un établissement de santé comme le nôtre doit être exemplaire dans ses activités. Chaque action s'inscrit dans le cadre du groupe OC Santé et des caractéristiques propres à l'établissement avec l'adhésion de ses parties intéressées, dont notamment les fournisseurs et les usagers.

Ainsi, la politique de Développement Durable permet à toutes les parties intéressées d'intégrer cette préoccupation et de s'engager dans une démarche volontaire d'amélioration continue de performances environnementales.



Pascale MOSCHETTI
Directeur de la Polyclinique Saint-Roch